

# an douar



Eau  
& Biodiversité,  
des sources  
à la mer

L'actualité agricole du bassin de l'Élorn, de la terre à l'eau...

## ÉDITO

par Laurent Péron, Président



## Le bocage, une option?

Dans ce numéro, nous revenons notamment sur la politique bocagère portée par le Syndicat.

Si nous pouvons nous réjouir des résultats sur les 10 dernières années, nous ne pouvons que constater que le travail à venir est énorme. Trop régulièrement encore, sur le territoire, nous constatons les effets de l'érosion des terres et, par ruissellement, les conséquences sur les cours d'eau et le littoral.

Notre rôle est d'accompagner, conseiller, mais aussi d'alerter et de signaler.

Car si reconstituer le bocage est un élément fort de nos actions, nous devons aussi être très vigilants sur la préservation de l'existant.

Sur nos territoires, nous devons renforcer la sensibilisation des élus pour qu'ils soient plus vigilants sur les modifications du bocage, car certaines opérations constatées ne sont pas cohérentes avec les engagements d'aménagement du territoire et les Plans Locaux d'Urbanisme.

Elus, agriculteurs, nous sommes tous concernés. Personne ne doit avoir d'œillères sur le sujet.

Les 10 ans de politique bocagère ne sont pas un point d'arrêt mais, au contraire, un point d'étape nous engageant pour une action encore plus volontariste sur notre bassin versant.

J'espère que vous trouverez de l'intérêt à la lecture de cette lettre et de ses différents articles.

## SOMMAIRE

10 années de Breizh Bocage ..... p.2-3

Gérer les plantes invasives ..... p.4

Traversées de cours d'eau ... p.4

Qualité de l'eau ..... p.5

Pesticides en Bretagne et dans le bassin de l'Elorn .p.6-7

Les actus du Syndicat ..... p.8

## PRAJOU AN ARVORIG EDITION 2021



### **Vous avez une prairie naturelle appréciée de vos animaux et des abeilles ?**

Participez au concours général agricole des prairies et des pratiques agro-écologiques. Tentez votre chance et gagnez peut-être votre participation au concours national à Paris et/ou un séjour à Quessant.

### **Pour en savoir plus**

Visionnez le film du concours local en scannant ce QRcode.



**Nolwenn Le Gac**

[nolwenn.legac@bassin-elorn.fr](mailto:nolwenn.legac@bassin-elorn.fr)  
06 01 22 29 24

## Bilan : 10 ans de politique bocagère

Après 10 ans de campagnes Breizh Bocage, le Syndicat a dressé un bilan afin d'évaluer sa politique bocagère, autour de 4 questions sur l'efficacité, l'efficience, la pertinence et l'utilité. Quelles sont nos conclusions ?

### 1 La politique de reconquête du bocage est-elle efficace ?

Les objectifs de la politique bocagère ne sont pas quantifiables car il s'agit de "construire un bocage cohérent avec les pratiques agricoles en place". Mais au vu des chiffres clés principaux, ci-dessous, on peut conclure que la politique est plutôt efficace et a le mérite de porter une attention particulière sur ces infrastructures écologiques.

### 2 Comment les moyens humains et financiers favorisent-ils la reconquête bocagère ? (efficience)

Sur toute la population agricole du territoire, nous consacrons :

**1 heure et 81 € /exploitant /an.**

Ces indicateurs sont très en-dessous de la moyenne régionale. Malgré cela les résultats obtenus sont satisfaisants. Néanmoins les moyens engagés ne permettent pas de développer de nouvelles actions.

### • Les moyens humains :

0.44 ETP / an sont consacrés aux actions.

Cet investissement est parmi les plus faibles de Bretagne au regard de la taille du territoire.

70 % du temps est consacré aux diagnostics, aux travaux et à leurs suivis.

### • Les moyens financiers :

3 % du budget global du Syndicat est dédié au programme et 50 000 € de fonds propres (hors aides) lui sont attribués.

### 3 Comment la politique bocagère est perçue par les partenaires ?

L'ensemble des partenaires apprécie la politique bocagère et salue l'initiative régionale et locale de protection de ce patrimoine commun. C'est surtout le programme Breizh Bocage qui est connu, avec son nom accrocheur combiné à l'action de terrain de la technicienne bocage du Syndicat, Claire Amil.

Cependant, la politique ne répond pas à toutes les attentes des partenaires, notamment celles qui concernent la valorisation du bocage. Nombre d'agriculteurs souhaitent une aide manuelle et financière pour l'entretien. De même, un manque ou plutôt une perte de la culture du bois crée des incompréhensions entre les différents acteurs.

Notons également qu'aujourd'hui, aucun outil ne permet de suivre précisément l'évolution du bocage, entre les araselements et les créations.

### 4 Quels sont les impacts environnementaux du bocage ?

#### Qualité de l'eau et érosion des sols

À l'échelle du bassin versant, le bocage joue un rôle important sur les cheminements de l'eau de surface et les transferts d'éléments associés à ces flux (sédiments, produits phytosanitaires).

Mais il n'a pas d'effet de premier plan sur l'atténuation des pollutions azotées à l'échelle du bassin versant (transfert souterrain). Les haies de ceinture (en amont de zones humides) permettent tout de même un abattement moyen de 30 Kg d'azote/ha.

L'érosion hydrique des sols a lieu lorsque les eaux de pluie, ne pouvant plus s'infiltrer, ruissellent sur la parcelle et emportent les particules de terre. Elle peut générer des coulées de boue qui causent des dommages à l'agriculture, aux infrastructures, aux zones résidentielles ou à la qualité de l'eau. De façon moins visible, et

	Breizh Bocage 1 2009-2014	Breizh Bocage 2 2015-2020
<b>Création bocagère</b>	35 km	20 km
<b>Types de linéaires</b>	55% linéaires nus	25% linéaires nus
	50% réalisés dans le parcellaire agricole 25% en bord de route et chemin 86% permettent de lutter contre l'érosion des sols Arasement en baisse mais toujours un déficit de -3% en 10 ans	
<b>Participants</b> (sur tous les exploitants du territoire)	64 diagnostics	9% des exploitants avec une implication forte chez les éleveurs bovins
<b>Communes</b>	76% ont mis en place une protection du bocage dans le document d'urbanisme	
<b>MAEC</b>	Faible taux d'engagement car l'outil n'est pas approprié pour inciter à des techniques d'entretien durables.	



sur le plus long terme, l'érosion entraîne une perte de fertilité irréversible des sols et un déclin de la biodiversité (DREAL Bretagne 2014).

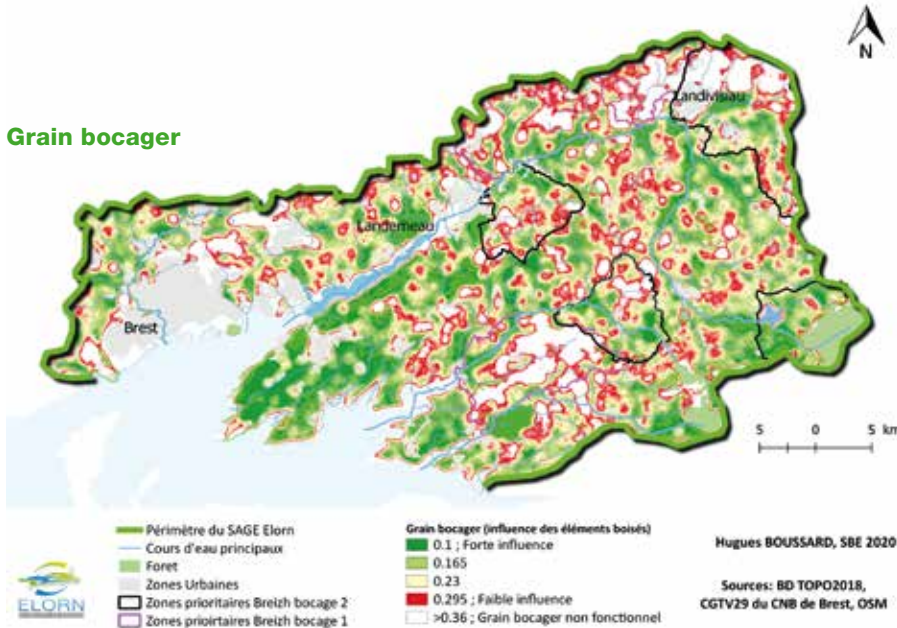
**La présence de haies bocagères et de talus contribue à limiter l'érosion hydrique des sols : la création de nouveaux ouvrages ne peut être que bénéfique.**

### Biodiversité et paysage

Les éléments bocagers sont un imbricement complexe de micro-habitats. Nous ne possédons pas de vision assez fine de l'état du bocage sur tout le territoire pour juger de sa qualité, néanmoins le calcul du grain bocager permet de juger de l'ambiance forestière sur le territoire et de sa capacité à accueillir les espèces associées.



### Grain bocager



Le paysage évolue lentement et le recul disponible, en 10 ans de programme bocager ne permet pas de constater nettement une évolution des paysages. Cependant l'Atlas des enjeux paysagers du Finistère présente toujours le territoire de l'Elorn dans une dynamique d'agrandissement des parcelles et de recul de la maille bocagère.

**Les aménités positives du bocage sont pressenties mais difficilement mesurables tant les enjeux environnementaux sont multifactoriels.**



**Claire Amil**

claire.amil@bassin-elorn.fr

07 78 88 77 33

Merci à Roxane Rogeon, notre stagiaire d'AgroParisTech qui a consacré 6 mois à cette étude.

## Et si la politique bocagère devenait une politique de territoire ?

**1 € dépensé pour la politique bocagère = 1 € dépensé dans le développement de l'économie locale...**

**Si la politique est réfléchie comme une politique intégrée faisant la promotion d'une économie circulaire et locale !**

### Constat

Dans les documents d'urbanisme, la protection et la création bocagère ne suffisent pas à freiner la dynamique de disparition du bocage. Les actions incitant à la gestion durable du bocage touchent peu d'agriculteurs et de collectivités. Malheureusement, la simple préservation et la bonne gestion du bocage ne semblent pas suffisantes.

**Il faut donner une valeur économique au bocage pour qu'il retrouve son utilité.**

Le bois de bocage doit être vu comme une nouvelle production de la ferme. Il existe diverses voies de valorisation : bois bûche, litière animale, autoconsommation à la ferme ou vente. Ces valorisations permettent de faire des économies (ex : moins de litière à acheter), voire de générer un revenu (ex : vente de bois bûche).

Entretien durable du bocage par l'agriculteur ou le professionnel

Achat par les collectivités pour les chaufferies à un prix rémunérateur



Production de ressources : plaquettes forestières

### Objectif

La valorisation économique et locale du bois de bocage est le moteur de la préservation quantitative (moins d'arasement) et qualitative (entretien manuel) du bocage.

Nous parlons ici d'une valorisation durable du bois de bocage nécessitant un entretien manuel du bocage où l'arbre est respecté par un travail sylvicole de qualité.

Aujourd'hui, les débris de lamier sont considérés comme des déchets, entassés dans un coin de champs parce qu'il est désormais fortement déconseillé de les brûler...

Redonner une valeur économique au bois de bocage en le sortant de son statut de déchet est tout l'objectif d'une économie circulaire et durable.

## Abreuvement et franchissement des cours d'eau Quelles aides et solutions ?

La réglementation précise que toute dégradation des berges ou du lit des cours d'eau liée au piétinement du bétail est interdite. La modification maîtrisée, tels que les passages à gué et les zones d'abreuvement aménagées, reste autorisée.

Si vous êtes concerné par cette problématique, vous pouvez solliciter l'aide du Syndicat pour :

- programmer une visite de terrain et aider à la réalisation de déclaration préalable de travaux si nécessaire
- une mise à disposition de matériel d'abreuvement : bacs, tuyaux, pompes à museau
- une aide de 40% pour l'achat d'une pompe solaire
- une aide de 40% pour l'achat de matériels pour aider à l'auto-construction de moyens de franchissement. Cette aide est accordée seulement si l'aménagement respecte l'écoulement naturel du cours d'eau.

### Exemples de matériels financés depuis 2020, par le Syndicat :

- Traverses en bois pour la création d'une passerelle (Traverses en bois, env. 1 000 €, 400 € d'aides).



- Demi-buses (Tube annelé de 6 m, diamètre 1000, env. 1 000 €, 400 € d'aides)



## Apprendre à gérer les plantes invasives

Venues d'autres continents, les plantes invasives, dites exotiques envahissantes, nuisent à la biodiversité en prenant la place des plantes locales. Ce phénomène touche de plus en plus le parcellaire agricole. Ainsi, depuis 2013, le Syndicat accompagne les communes du bassin de l'Elorn dans la gestion de ces plantes : apprendre à les reconnaître, décrire des stations, élaborer des plans de gestion communaux pour prioriser les interventions...



Plantes invasives, la balsamine de l'Himalaya

### Quelles plantes invasives retrouve-t-on dans le Finistère ?

Les renouées asiatiques et la balsamine de l'Himalaya sont celles que l'on retrouve le plus souvent au bord des parcelles agricoles : les renouées sur les talus et en bord de route ; la balsamine dans les prairies et au bord des cours d'eau ou des fossés.

Les lauriers palmés et les rhododendrons pontiques, assez contrôlables dans les jardins ou aux abords des exploitations, deviennent très invasifs dans le milieu naturel (forêts notamment).

Enfin, même si peu observées dans le Finistère, certaines plantes invasives sont aussi dangereuses pour la santé, comme le datura stramoine, la berce du Caucase, l'ambrosie à fleurs d'armoise et le raisin d'Amérique.



Pour en savoir plus sur ces 4 plantes invasives toxiques :

[www.fredon-bretagne.com/devenez-observateur-plantes-invasives/](http://www.fredon-bretagne.com/devenez-observateur-plantes-invasives/)



Pousses de renouées asiatiques en plein champ

### Comment lutter efficacement contre ces plantes exotiques envahissantes ?

N'ayant pas de prédateurs, elles prolifèrent très vite ! Par exemple, les renouées grandissent de 5 cm par jour en pleine saison : il faut alors éviter leur prolifération.

Les renouées du Japon ou à épis nombreux se disséminent par leurs rhizomes ou la projection de morceaux de tiges coupées. Il est donc préférable d'éviter de les couper ou de les broyer, ni de travailler le sol à quelques mètres d'une station existante. Pour les affaiblir, les tiges peuvent être couchées, mais surtout pas cassées. Il est aussi conseillé de laisser libre court à la concurrence végétale (ronces, fougères, plantation d'essences locales, etc.).

Si pour des raisons de sécurité, la renouée doit être coupée, les tiges coupées doivent être bien entassées sur la station existante ou incinérées et les outils de coupe doivent être nettoyés soigneusement pour ne pas disséminer des morceaux de tiges ou de rhizomes.

La balsamine de l'Himalaya prolifère par ses graines qui se projettent plusieurs mètres autour de la plante. Il est conseillé de l'arracher avant la montée des graines. Une fois arrachés, les plants peuvent être laissés sur place.



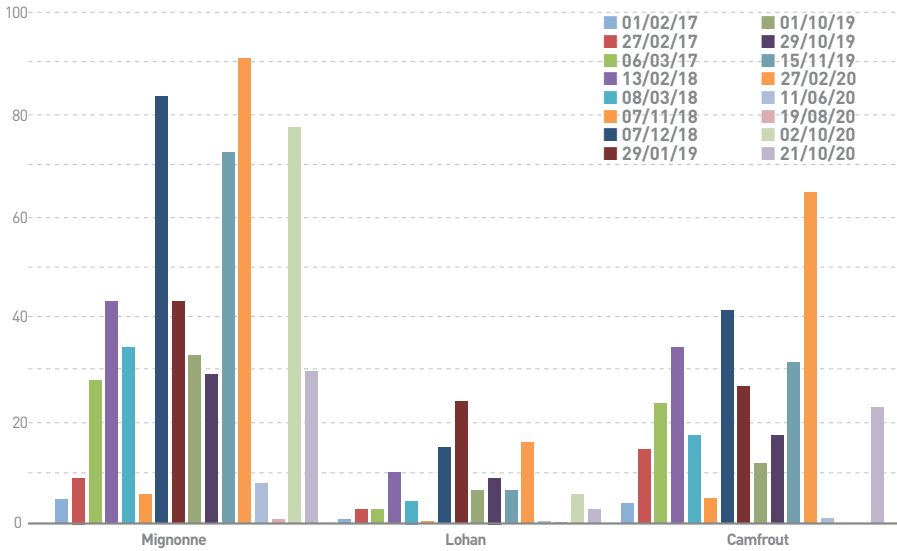
Pour en savoir plus :

[bassin-elorn.fr/espaces-naturels/especes-invasives-vegetales/](http://bassin-elorn.fr/espaces-naturels/especes-invasives-vegetales/)

## Pour une meilleure compréhension des phénomènes d'érosion

En 2020, nous avons réalisé une étude afin de mieux qualifier et quantifier les phénomènes d'érosion sur le territoire du SAGE de l'Elorn, et notamment sur le bassin versant de la Mignonne.

### Flux de MES dans la Mignonne, le Lohan et le Canfroul (T/j)

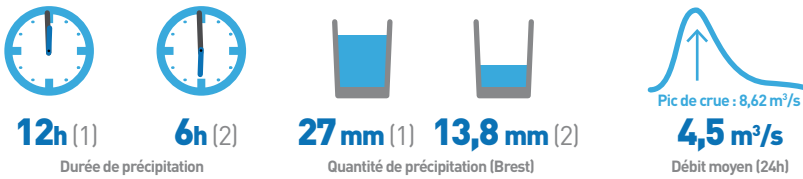


Entre 2017 et 2019, nous avons fait le constat que d'importantes quantités de terre se retrouvaient dans les cours d'eau et l'estuaire en période pluvieuse. Nous avons souhaité approfondir cette information par la réalisation d'une étude de 6 mois sur les phénomènes d'érosion des sols. Il s'agissait d'affiner les protocoles de mesures des phénomènes et de tester des démarches de qualification des phénomènes à différentes échelles : parcelles, bassins versants.

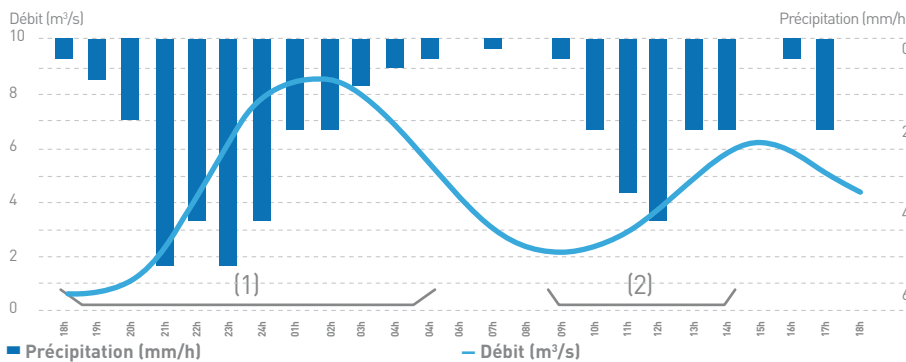
### Exemple de la crue d'octobre 2020

Lors de cette crue, il est estimé qu'environ 190 tonnes de terre sèche ont été transportées vers l'estuaire en l'espace de 10 heures. Nous allons poursuivre ces mesures tout au long de l'année 2021 afin de juger des périodes d'apport sédimentaire et de mieux percevoir la manière de contrôler ces apports.

### Caractéristique de l'épisode de crue du 1<sup>er</sup> et 2 octobre 2020



### Hyéogramme et Hydrogramme de crue (pas de temps de 1h) 1<sup>er</sup> et 2 octobre 2020

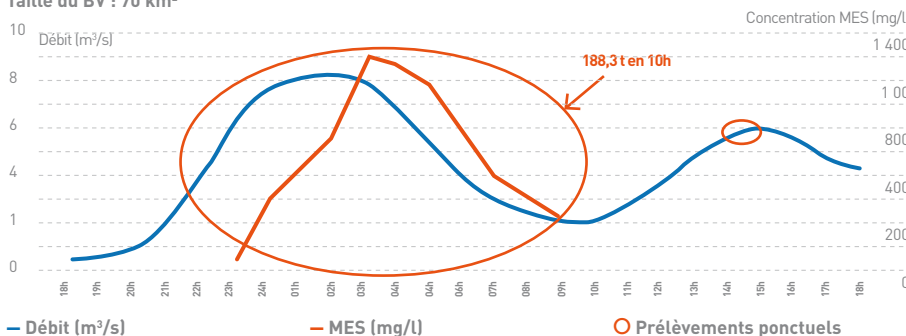


## À savoir : Pourquoi les apports de terre posent-ils problème ?

Les apports de sédiments impactent les rivières et les estuaires. Leur présence fait chuter la disponibilité en oxygène pour les organismes vivants et colmate les différents interstices qui accueillent de la biodiversité. En estuaire, le problème touche une activité économique importante de la rade de Brest : la conchyliculture. Les professionnels observent des taux de mortalité pouvant atteindre 80% de la production lors des crues de printemps. De plus, l'envasement rend la pêche à pied impraticable et entraîne l'abandon de certains parcs aquacoles.

### Évolution de débit solide et liquide de 1<sup>er</sup> et 2 octobre 2020

Lieu du prélèvement : Pont Mel - Mignonne (Irvillac)  
Taille du BV : 70 km<sup>2</sup>



**Érosion :**  
**Claire Amil**  
claire.amil@bassin-elorn.fr  
07 78 88 77 33



**Abreuvement :**  
**Nolwenn Le Gac**  
nolwenn.legac@bassin-elorn.fr  
06 01 22 29 24



**Plantes invasives :**  
**Gwenola Le Men**  
gwenola.lemen@bassin-elorn.fr  
06 01 22 29 63

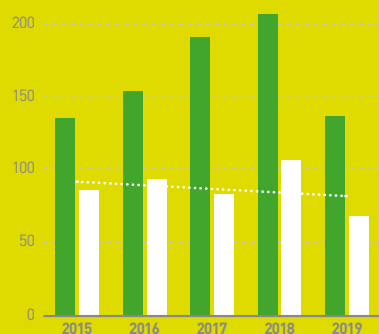
Merci à Raphaël Domic, notre stagiaire du master QUEST (Besançon) qui a consacré 6 mois à cette étude.

## Les pesticides en Bretagne et sur le bassin de l'Elorn

Novembre 2020. L'Observatoire de l'Environnement en Bretagne (OEB) sort un dossier spécial sur les pesticides en Bretagne. Ce document très complet reprend l'état des lieux des usages, des ventes et des impacts et tente d'apporter des réponses pour limiter les contaminations. Où en sommes-nous sur le territoire de l'Elorn ?

### Etat des ventes sur notre bassin versant

Évolution des quantités de substances actives vendues sur le SAGE ELORN en Tonnes



■ Total SAGE ELORN  
■ Total SAGE ELORN sans huiles

#### Pas de baisse significative des ventes depuis 5 ans.

En 2018, il y a eu un fort rebond, probablement lié à un effet de stockage en vue de l'augmentation de la redevance pour pollutions diffuses au 1<sup>er</sup> janvier 2019 et en prévision de l'interdiction d'usage de certains produits comme le Mancozebe.

#### Quantité de substances actives vendues en 2019 (hors huile de vaseline) :

SAGE ELORN 1.85 kg/ha de SAU  
BRETAGNE : 1.01 kg/ha de SAU

- 29 : 1.27 kg/ha de SAU
- 22 : 0.58 kg/ha de SAU
- 56 : 1.07 kg/ha de SAU
- 35 : 0.88 kg/ha de SAU



#### Pour en savoir plus :

Scannez le QR CODE pour découvrir l'étude réalisée en Bretagne sur les pesticides

### État des lieux

Les pesticides regroupent les produits phytosanitaires (protection des plantes ou dés-herbage) et les biocides (autres usages : désinfection, démoussage, antiparasitaires, etc...). Les usages des pesticides induisent une contamination de tout l'environnement (air, eau et sol), avec des mécanismes de dispersion complexes et des impacts sur la santé et les milieux.

Ils sont utilisés dans l'industrie, chez les particuliers et sur le domaine public mais "avec 62 % du territoire en surface agricole utile (SAU), dont plus de la moitié constituée de grandes cultures, **l'agriculture bretonne consomme une très large quantité de produits phytosanitaires vendus sur le territoire**".

Pour évaluer les usages agricoles des produits phytosanitaires, un ensemble d'indicateurs a été élaboré dans le cadre du plan Écophyto : l'Indicateur de Fréquence de Traitement (IFT) est un de ces indicateurs. Il permet d'identifier l'intensité d'utilisation des pesticides par culture, par système de culture ou par exploitation.

### SAU et IFT sur l'Elorn

CULTURES	SAU sur l'Elorn	IFT	Commentaires
<b>Blé/Orge/Colza</b>	30%	4,6/4,4/4	Les herbicides sont les substances actives les plus utilisées dans ces cultures
<b>Maïs</b>	33%	2,5	
<b>Les prairies permanentes et rotations longues*</b>	(23%)	En général, la pression phytosanitaire sur les prairies est faible	
<b>Prairies temporaires (-5 ans)</b>	(15%)		
<b>Production légumière**</b>	7 %	Chou fleur : 3 Tomate : 3,3 Pomme de terre : 17	L'IFT de la pomme de terre est élevée pour contrôler la pression du mildiou

\* Dans les prairies, les traitements herbicides peuvent être appliqués :

- de manière préventive lors de leur implantation, notamment pour limiter le développement d'adventices (en particulier les dicotylédones).
- pour l'entretien des bordures.
- pour la destruction des prairies pour planter des cultures, dans le cadre de la rotation.

\*\* Pour la production légumière, une protection phytosanitaire est réalisée principalement pour la gestion des ravageurs et maladies (insecticides et fongicides). Les fréquences de traitements sont variables d'une culture à l'autre.

### Baisse de l'élevage pâturant et des surfaces en herbe à venir

**D'ici 5 à 10 ans, le territoire va faire face à de nombreux départs en retraite au sein d'exploitations en système herbager. Si ces dernières ne gardent pas leurs caractéristiques herbagères, la pression en produits phytosanitaires ne pourra qu'augmenter.**



Claire Amil  
claire.amil@bassin-elorn.fr  
07 78 88 77 33



Nolwenn Le Gac  
nolwenn.legac@bassin-elorn.fr  
06 01 22 29 24



### Une présence généralisée dans l'environnement

Les réseaux de suivi des pesticides ne sont pas de même niveau selon les milieux : relativement bien suivis dans l'eau, ce n'est pas le cas dans l'air et le sol. Néanmoins la surveillance réalisée sur toute la Bretagne témoigne d'une présence généralisée dans l'environnement.

Dans les eaux de surface, il y a moins de pic de concentrations mais les 3/4 des prélèvements présentent une concentration de **substances cumulées supérieures au seuil de qualité de 0.5 µg/l**. On parle alors "d'effet cocktail" qui reste pour le moment difficilement qualifiable car l'effet du mélange de substances peut être différent qualitativement et quantitativement de l'effet de chacune des substances.

### Quelques données sur le territoire

Tous les prélèvements comportent des traces de pesticides : aucun prélèvement n'est vierge !

En 2019, nous avons observé **des pics des métabolites du métolachlore (herbicide maïs)**, qui n'étaient pas recherchés jusque là :

- metol CIESA 0,56 µg/l à Pont ar bled,
- métolachlore ESA 0,3 à 0,7 µg/l dans les principales rivières (Elorn, Penfeld, Mignonne, Camfrout).

**Des pics de fongicides sont aussi constatés :**

- métalaxyl (fongi maïs : 0,13 µg/l) et thiophanate méthyl (fongi céréales, légumes, arbres et arbustes d'ornement : 0,12 µg/l) à Pont ar bled,
- diméthomorphe (0,22 µg/l) dans l'Elorn
- propamocarbe (0,33 µg/l) dans le Camfrout.

**Et d'autres pics d'herbicides dans l'Elorn et le Camfrout :**

- métochloron (0,62 µg/l),
- métribuzine (0,11 à 0,17 µg/l),
- métolachlore (0,11 µg/l),
- AMPA (0,11 à 0,15 µg/l).

### Quelles réponses face à cet enjeu ?

Le plan Ecophyto II+ a pour objectif de réduire les usages de produits phytopharmaceutiques de 50% d'ici 2025. Malgré des réductions de doses de produits qui peuvent encore être trouvées par le biais de techniques alternatives, de choix variétaux et d'un meilleur ajustement des épandages... cela ne permettra pas d'atteindre les objectifs gouvernementaux !

Les résultats des groupes DEPHY bretons montrent bien que malgré le suivi individuel d'exploitants motivés, les marges de progression sont maigres. **C'est donc bien une orientation vers des systèmes moins gourmands en pesticides qui permettront de tendre vers cet objectif.** De même, l'agriculture biologique est un mode de production qu'il faut continuer à développer, ainsi que la préservation de l'élevage et des surfaces en herbe sur notre territoire. Aujourd'hui sur le territoire de l'Elorn, l'agriculture biologique occupe 7 % de la SAU.

**“Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme !”**

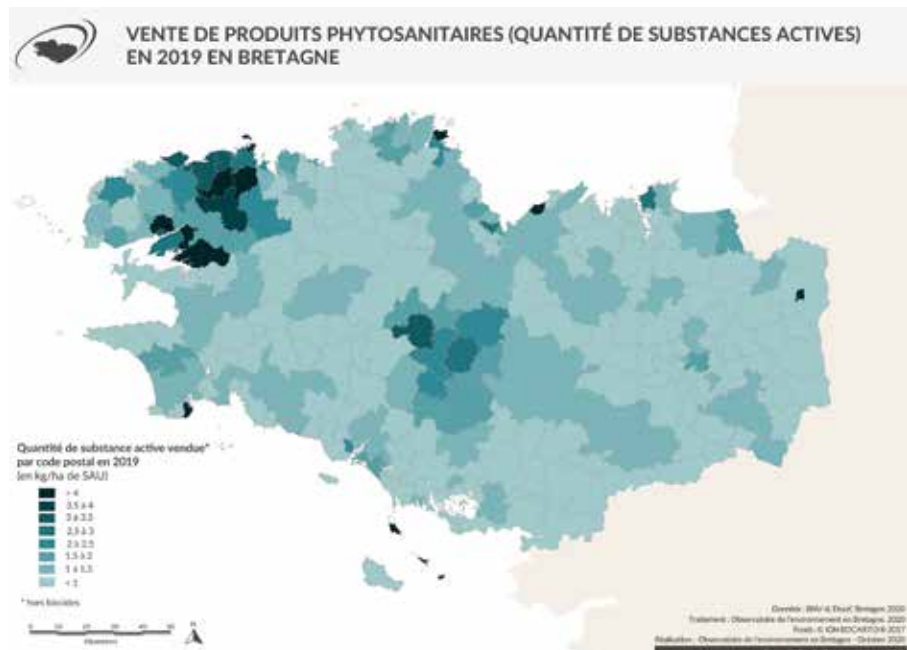
Après avoir été appliquées sur les surfaces cultivées, les substances actives contenues dans les produits phytosanitaires se dispersent et contaminent :

- les sols,
- les eaux de surface et souterraines,
- les sédiments,
- la flore,
- la faune,
- l'atmosphère...

Cette dispersion s'opère selon plusieurs mécanismes tels que l'infiltration, le ruissellement, l'érosion, la volatilisation, etc. La rapidité de la dispersion d'un produit dans l'environnement dépend de ses caractéristiques (volatilité, solubilité, etc.), de la façon dont il est utilisé et du stade de développement de la végétation traitée.

Les substances se dégradent en subissant des modifications de leur structure chimique :

- une dégradation totale aboutit à l'obtention de composés minéraux simples
  - une dégradation partielle génère des résidus appelés métabolites.
- Plusieurs masses d'eau du territoire de l'Elorn sont jugées à risque fort vis-à-vis des transferts dans les eaux de surface.



## De nouveaux élus au Syndicat de bassin de l'Elorn

À la suite des élections municipales de 2020, la moitié des membres du comité syndical a été renouvelée. Celui-ci se compose de 23 membres désignés par :

- les 3 communautés de communes du territoire (Brest Métropole, CCPLanderneau Daoulas et CCPLandivisiau),
- des Syndicats d'eaux et deux communes de la CCPLandivisiau,
- de la région Bretagne.

Le bureau syndical, quant à lui, est composé de 9 élus et se réunit environ une fois par mois pour préparer les délibérations qui seront ensuite votées en comité syndical.



### Pour en savoir plus :

La composition des membres du bureau et du comité syndical est disponible en ligne sur notre site internet



## Un projet européen contre la pollution plastique pour une action locale sur l'Elorn !

**Interreg**  
France (Channel Manche) England



**PREVENTING PLASTIC POLLUTION**

**L'ÉCORRIGANS DE L'ÉLORN**  
POUR UNE NATURE FANTASTIQUE, SANS PLASTIQUE !

European Regional Development Fund

Le Syndicat s'est engagé dans le projet européen INTERREG "Preventing Plastic Pollution" avec 17 autres partenaires français et anglais, pour mieux comprendre et prévenir la pollution plastique.

Co-financé par l'Union européenne, cet ambitieux programme lancé en janvier 2020 s'étalera sur 3 ans, avec 3 actions phares à mettre en place autour de la thématique des macro-déchets dans l'Elorn.



### Action 1 :

#### Nettoyage des berges de l'Elorn, des sources à l'estuaire

Cette action, principalement menée par notre prestataire AGSEL, est achevée pour l'année 2020 et sera réitérée en 2021 et 2022. Les macro-déchets récoltés sont triés suivant un protocole scientifique qui permet de mieux cibler les sources de pollution.



### Action 2 :

#### Équipement de filets de rétention de macro-déchets sur des buses de sorties d'eaux pluviales

5 filets ont été installés mi-novembre et resteront en place jusqu'à fin 2022 sur les communes de Landerneau, Landivisiau et Sizun. Régulièrement vidés, l'analyse de leur contenu permettra d'évaluer le flux de déchets transitant par les eaux pluviales et de réfléchir à des actions permettant d'en diminuer la quantité.

### Action 3 :

#### Opérations de sensibilisation auprès des scolaires et du grand public

Des actions de communication et des interventions seront menées tout au long du programme afin que le plus grand nombre puisse prendre conscience de l'impact de la pollution plastique sur notre territoire et la nécessité d'œuvrer tous ensemble contre ce fléau.



**Stéfanie ISOARD**

stefanie.isoard@bassin-elorn.fr

06 01 22 28 07

Bulletin de liaison du Syndicat de bassin de l'Elorn réalisé avec la participation financière de :

